

Élections communales du 9 octobre 2011 – Si vous avez le droit de vote, utilisez-le ! Inscrivez-vous pour pouvoir voter !

Les décisions prises par les Conseils municipaux **nous concernent** à plus d'un titre.

Lire [Quelles sont les compétences des communes, les 2 scrutins, le mode de fonctionnement, etc.](#)

Le personnel des institutions européennes est souvent, à tort, perçu comme « privilégié » et vivant dans son petit monde à part. Résultat : nous subissons des décisions prises par d'autres sans nous.

Participer aux élections locales et faire savoir qu'un nombre important de « communautaires » participe à ces élections peut faire bouger les attitudes.

Alors que le niveau de nos rémunérations est menacé par une prochaine révision du statut, notre **pouvoir d'achat**, déjà plus faible à Luxembourg qu'à Bruxelles, est rétréci par des choix politiques opérés au niveau local. Pour ne citer que deux domaines :

- Un **logement** de plus en plus cher, surtout pour les collègues nouvellement recrutés ;
- Un **transport public** insuffisant, alors que la politique actuelle encourage en fait le transport privé. Par choix ou par nécessité, il faudra faire face au problème. En effet,
 - o Dans un avenir proche, la Cour de justice se heurtera à une pénurie de places de parking.
 - o Des groupes de pression locaux très influents s'opposent à la construction du tram, un projet qui piétine depuis des années.
 - o L'École européenne 2, qui s'installera en 2012 à Mamer – Bertrange, se heurtera à de graves problèmes de transport scolaire y compris pour les tout petits, un problème inconnu au Luxembourg.

Pour ces raisons, et bien d'autres encore, nous invitons les collègues et les membres de leurs familles n'ayant pas la nationalité luxembourgeoise à **s'inscrire** sur les listes électorales de leur Commune.

Conditions:

- Âge : 18 ans au 9 octobre 2011, jour des élections
- Durée de résidence au Grand Duché de Luxembourg: 5 ans, le jour de l'inscription

Démarche:

S'inscrire dans sa commune de résidence le **14 juillet 2011** au plus tard pour pouvoir participer aux élections d'octobre.

Pour plus d'informations : <http://www.ikl.lu/voter.html>